LYKOÏ

Le Lykoï est une mutation naturelle issue du chat domestique sauvage. C'est en 2011 qu'un intérêt réel a débuté pour établir cette race. Le nom Lykoï provient du grec ancien qui signifie 'loup'. Son masque facial nu, son corps partiellement nu et sa couleur unique qu'est le roan lui confère des allures d'un loup-garou.

I - CORPS/CONFORMATION (25)

CORPS (10) – De type foreign moyen démontrant une certaine élégance. Dos droit.
MUSCULATURE (5) – D'un poids solide démontrant une musculature forte sans embonpoint.
COU (1) – D'une épaisseur moyenne, ni trop mince ni trop musclée, et d'une longueur équilibrée avec le corps.
PATTES ET PIEDS (5) – Les pattes et les pieds sont parsemés de poils. Les pattes sont de longueur moyenne avec une ossature modérée, et les 4 pattes doivent être droites. Les pieds sont ovales. Les orteils sont longs en apparence.
QUEUE (4) – Elle est plus courte que le corps et se termine en s'effilant. Défaut non-visible de la queue est permis.

II - LA TETE (30)

FORME ET PROPORTION (5) – De forme triangulaire aux contours arrondis entre le nez, les joues et les oreilles. Légèrement plus longue que large, avec un front légèrement arrondi.
PROFIL (5) – Une courbe concave continue du front jusqu'au pont du nez; sans stop.
MUSEAU, MENTON, NEZ (10) – Le museau est de longueur moyenne, charnu avec des babines nues légèrement arrondies et un pinch marqué. Le menton bien développé s'aligne verticalement avec le cuir du nez et est arrondi, ni en saillie ni en retrait. Vu de front, il doit être soit nu ou parsemé de poil. Le nez est nu avec un toucher de cuir, avec un bout légèrement arrondi.
OREILLES (5) – Elles sont larges, pointues, ouvertes à la base, placées haut sur la tête, verticales et dressées. L'extérieur est nu ou présente quelques poils épars.
YEUX (5) – Assez grands, en forme de noix, les coins internes inclinés vers le nez, les coins externes vers la base inférieure de l'oreille avec une expression ouverte. Les bords sont nus.

III–MASQUE, TEXTURE ET LONGUEUR DU POIL (30)

MASQUE (15) – Le masque du visage, nu ou partiellement nu, englobe le museau, le menton, le nez, les yeux et les oreilles, ce qui lui donne l'apparence d'un loup-garou.
TEXTURE (DENSITÉ) (15) – Douce au toucher. Le sous-poil est quasi absent. La robe, courte à mi-longue, avec un poil de garde clairsemé sur le corps et la queue. La quantité de poils peut varier selon sa mue. Les pattes et les pieds sont parsemés de poils, mais peuvent être nus.

IV - COULEUR / ROAN (15)

Le roan noir et le roan bleu sont les 2 seules couleurs reconnues. Les médaillons et lockets blancs sont permis. Les poils de couleur se mélangent avec les poils blancs amélanistes; chaque poil est d'une couleur uniforme de la racine au bout, qu'il soit coloré ou blanc. La proportion acceptable du poil coloré au poil blanc est de 30% à 70%, l'idéal étant à 50%.
En raison d'agrandir le pool génétique, tout chat né ayant les caractéristiques du Lykoï, étant partiellement nu et de couleur roan, peut être utilisé pour ACCOUPLER SEULEMENT.

V - CONDITION ET EQUILIBRE

Une apparence d'un chat alerte, musculaire, ferme et en bonne santé est essentielle. Il doit être d'un tempérament doux et facile à manipuler.
TOLÉRANCES – L'absence de poils est partielle et varie, en fonction de leur croissance, d'une nudité totale à une couverture complète. Les yeux d'un chaton peuvent être plus petits en proportion à la tête. Les coussinets ne sont pas nécessairement de la couleur de base. Des taches de pigmentation peuvent apparaître chez les sujets exposés au soleil.

OBJECTIONS	DÉDUIRE
• Un corps cobby	1-2
• Corps extrêmement long	1-2
• Un arrêt (stop) sur le nez	1
• Yeux de forme orientale	1
• Petites oreilles	2
• Oreilles mal-placées sur la tête	1
• Sous-poil trop dense	2
• Manque de poils de garde	2
• Queue longue et mince	1
• Bout de queue émoussé	1
• Structure osseuse délicate	1
• Pattes arquées	1-2

2023 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne

DISQUALIFICATIONS

- Absence de nudité au masque facial.
- Kink visible de la queue.
- Aucun Roan (poil blanc amélaniste) dans la fourrure.
- Toutes les raisons de disqualifications mentionnées dans la préface générale, sauf le numéro 2 (boutons/médaillons blancs permis).

COULEURS RECONNUES

Roan Noir, Roan Bleu.

ORIGINE DE LA RACE:	Naturelle
EXIGENCE POUR ENREGISTREMENT:	F1
EXIGENCES POUR LA COMPÉTITION:	F2
ASCENDANCE RECONNUE:	Lykoï, Domestique Noir, Domestique Bleu, tout chat domestique à poil court né avec les couleurs/motifs qui sont les caractéristiques du Lykoï, étant partiellement nu et d'une couleur roan (enregistré NFS – non admissible à l'exposition)
ACCOUPLEMENTS PERMIS :	Lykoï, Domestique Noir, Domestique Bleu, tout chat domestique à poil court né avec les couleurs/motifs qui sont les caractéristiques du Lykoï, étant partiellement nu et d'une couleur roan (enregistré NFS – non admissible à l'exposition)
AOV :	Aucun

2021 05 01

PREFACE GÉNÉRALE

Il est important de consulter le standard de race pour connaître les disqualifications spécifiques à chaque race. La liste suivante s'applique à toutes les races, sauf indication contraire.

REFUS DE TOUT TITRE (W/A) POUR :

1. Plus ou moins de cinq orteils sur chaque patte avant et quatreorteils sur chaque patte arrière (Pixie-Bobs sont exemptés de cette règle).
2. Des médaillons ou des boutons blancs ou du blanc sur les orteils, sauf s'ils font partie du patron de la couleur OU sauf s'il y a indication contraire dans le standard de race.
3. Un chat dégriffé. Les protège-ongles transparents sont permis.
4. Toute difformité ou défiguration - héréditaire, congénitale ou acquise. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
5. Chat montrant des signes d'intention de tromper (ex. présence de poudre ou de craie dans le pelage à la suite du toilettage, utilisation de teinture, de rinçages colorés ou d'autres moyens de dissimulation de couleur, ponçage ou rasage).
6. Tout chat qui, sans provocation, attaque un juge ou une autre personne dans l'enceinte du ring, sera considéré comme violent et doit être disqualifié (D.V. Disqualifié, Vicieux).
7. Kink, visible ou invisible. Kink est défini comme une déflexion rigide dans la ligne de la queue, visible ou non. Les petites bosses non-visibles ou des dépôts de calcium sont considérées comme une objection. Veuillez-vous référer aux standards de chaque race pour connaître les exceptions à cette règle.
8. Mauvaise couleur des yeux (sauf indication contraire dans le standard de la race).
9. Les yeux croisés pour toutes les races. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
10. Malocclusion de la mâchoire.
11. Le monorchidie (absence d'untesticule) ou cryptorchidie (absence des deux testicules) sont des motifs de refus de récompense dans les classes championnat (mâle non-castré) ou miscellaneous (mâle non-castré).
12. Tout chat qui obtient moins de 90 points sur le standard derace.

FACTEURS À CONSIDÉRER :

1. Un menton faible, fuyant ou proéminent est une faute grave. Des déductions doivent être faite pour le menton, le profil et l'équilibre de la tête.
2. Il faut permettre le fait que les mâles ont des bajoues. De façon générale, les mâles sont proportionnellement plus gros que les femelles.
3. Tenir compte des variations saisonnières de la fourrure.
4. Pour les chatons et jeunes adultes, permettre des marques pâles de tabby, sauf si ces marques font parties de la description de la couleur.
5. Il convient de tenir compte de la couleur immature des yeux et du pelage chez les chatons et les jeunes chats.
6. L'excellence d'un aspect du standard ne doit pas surpasser l'importance d'une déficience d'un autre. Dans la mesure où le standard décrit spécifiquement les différentes parties de l'apparence du chat, les juges doivent effectuer leur travail conformément à ces spécifications.
7. Chaque chat inscrit doit posséder le poids, la condition et l'équilibre appropriés à sa race. L'équilibre est l'image physique entière du chat. Le chat doit être équilibré et aucune qualité particulière ne devrait être dominante. Le juge ne doit pas déduire plus de points que le total déterminé au standard du chat pour cette qualité.
8. Les juges doivent pénaliser ou disqualifier NFA (No Further Awards) un chat pour une mauvaise condition due à la maladie ou aux mauvais soins.
9. Si un animal inscrit se présente avec des puces, des champignons, des acariens des oreilles, etc., le juge doit le disqualifier (NFA) et en informer le responsable de l'exposition.
10. Une femelle manifestement enceinte ou allaitante sera disqualifiée NFA. (Aucun autre prix).
11. L'éclairage naturel doit être disponible si possible. Il faut tenir compte que l'éclairage artificiel peut changer la couleur des yeux ou de la fourrure.
12. Un chat présenté au ring démontrant des effets visibles d'un sédatif (par exemple, troisième paupière apparente, yeux vitreux, incapacité à se tenir debout ou assis, manque de coordination ou de contrôle musculaire) ne sera pas récompensé. Le juge inscrira la mention « Aucune autre récompense NFA (No Further awards) dans son livre de jugement.
13. Tout chat trop nerveux ou difficile pour être manipulé par le juge ou le propriétaire/agent doit être disqualifié (D.U.H. – Disqualifié, Incapable d'être manipulé).
14. Un juge peut disqualifier tout chat dont le propriétaire ou son agent attire l'attention sur lui-même ou sur son animal lorsqu'il le place dans le ring de jugement, ou à tout moment pendant le jugement. Les juges doivent inscrire la mention DLE « Disqualifié, Manque d'étiquette » dans leur livre.
15. S'il y a erreur de la couleur ou du patron, avec la permission du propriétaire, le chat doit être transféré dans sa propre classe.
16. Les chats en convalescence après une intervention chirurgicale ou une blessure récente, dont l'incision ou la plaie n'est pas complètement cicatrisée, les points de suture récemment retirés, etc., doivent être disqualifiés NFA (Aucun autre prix).

2026 05 01